

## Coopération technique

- Géré par l'Agence canadienne de développement international, le programme canadien de coopération technique avec la Russie a été établi en 1991, dans le cadre du grand engagement des pays de l'Occident à l'égard du processus de réforme en Russie. Le programme visait à appuyer les réformes démocratiques et les réformes axées sur le marché, ainsi qu'à développer les liens commerciaux et financiers.
- Depuis 1991, le Canada a affecté 150 millions de dollars à de l'aide technique appuyant le processus de réforme. Il y a actuellement 49 projets en marche, dont le coût total est de 11,2 millions de dollars. L'objectif est de faciliter la transition de la Russie à une économie de marché, de faciliter le commerce canadien et les liens financiers et de promouvoir le développement de la démocratie en Russie.
- Le Canada a transféré des connaissances pratiques et des compétences dans les domaines du développement du secteur privé, de l'énergie, de l'agriculture, de l'environnement, du développement du Nord et du développement de la démocratie.
- Le programme Renaissance Europe de l'Est favorise l'investissement canadien en Russie au moyen de coentreprises et ce, en vue d'établir des relations d'affaires durables. Depuis 1990, le Canada a engagé quelque 7 millions de dollars dans 133 projets.